



# AVIS PUBLIC

## ASSEMBLÉE DE CONSULTATION PUBLIQUE – PROJET DE RÈGLEMENT 449-2022 MODIFIANT LE SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné QUE :

Lors de la séance ordinaire du 16 août 2022, le conseil de la MRC a déposé le projet de règlement 449-2022 modifiant le schéma d'aménagement et de développement afin de transférer les lots 3 431 995 et 3 431 996 de l'affectation « résidentielle et de villégiature » vers l'affectation « commerciale-industrielle artérielle locale » afin que les propriétaires puissent bénéficier d'un développement maximal de leurs activités commerciales. La carte suivante identifie les deux lots visés par cette modification à l'intersection des rues montée Papineau Nord et côte St-Gabriel Est:



Conformément à la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, le conseil de la MRC se doit de tenir une assemblée de consultation publique sur toute modification au schéma d'aménagement et de développement, laquelle a été fixée lors de la séance ordinaire du 23 novembre 2022 :

Date : Mardi, 14 février 2023

Heure : 11h 30

Lieu : Salle polyvalente de la Gare de Piedmont  
146, chemin de la Gare,  
Piedmont (Québec) J0R 1K0

Ledit projet de règlement est présentement au bureau de la MRC des Pays-d'en-Haut (1014, rue Valiquette à Sainte-Adèle) et toute personne peut en prendre connaissance aux heures normales de bureau. Il est également disponible sur le site internet de la MRC des Pays-d'en-Haut à l'adresse suivante : <https://lespaysdenhaut.com/documents-et-publications-2021/>

Fait à Sainte-Adèle, le 25 janvier 2023.

Philippe Leclerc  
Directeur général et greffier-trésorier